

8 décembre 2021

Convergences Epl et ESS

Club des actionnaires



1 Les Entreprises publiques locales et l'économie sociale et solidaire

La définition de l'économie sociale et solidaire



« L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1. **Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;**
2. **Une gouvernance démocratique**, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
3. **Une gestion conforme aux principes suivants :**
 - a) **Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;**
 - b) **Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. [...]. »**

Source : LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, article 1.

Le poids représenté par l'économie sociale et solidaire en France et en Europe (2019)

27 250 coopératives

8 368 mutuelles

185 145 associations

1 568 fondations

XXX sociétés commerciales de l'ESS

1 850 dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche

2 686 dans l'industrie et la construction

9 525 dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration

21 673 dans les activités financières et d'assurance

18 535 dans l'information et communication, les activités immobilières et le soutien aux entreprises

59 968 dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale

108 094 dans les autres services

89,9 Md€ de valeur ajoutée en 2012

400 000 euros de valeur ajoutée moyenne
5 % de l'ensemble de l'économie

L'économie sociale et solidaire en France

222 331 entreprises

9,6 % des établissements ayant eu au moins un salarié dans l'année

2 384 801 emplois en France

60 milliards d'euros de masse salariale

10,5 % de l'emploi salarié en France

8 % de la population active en France

7,4 % de l'emploi salarié dans l'UE des 15

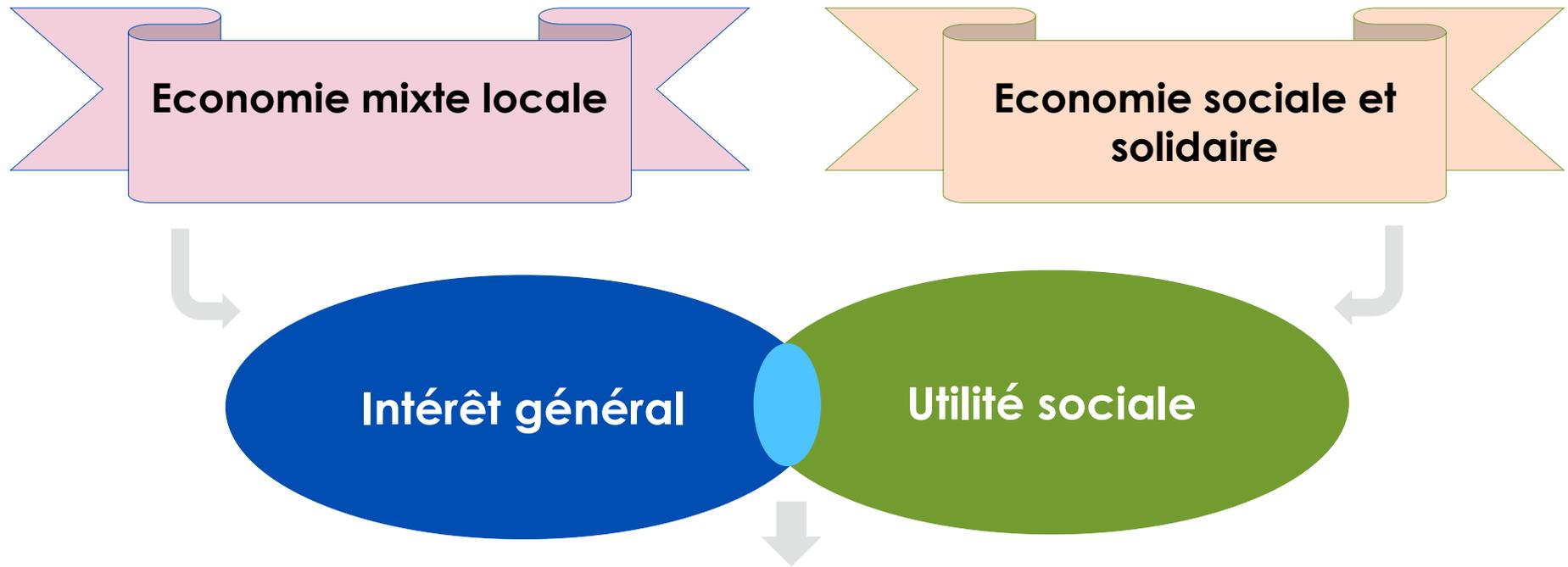
Source : Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), Insee.



2

**L'économie sociale et
solidaire et ses points de
convergence avec
l'économie mixte**

Ressemblances et dissemblances entre l'économie mixte locale et l'ESS



Convergence naturelle entre deux modèles qui appartiennent à une **même famille entrepreneuriale**.

→ **Un objectif commun** : aller au-delà du simple profit financier pour apporter un bénéfice dans le territoire d'implantation.

Les ressemblances entre l'économie sociale et solidaire et l'économie mixte



Ressemblances et dissemblances entre l'économie mixte locale et l'ESS



Deux régimes juridiques bien différenciés

- 1 • **Des secteurs non interchangeables ni cumulables**
 - Epl ne peut être **acteur** de l'ESS et vice versa
 - Des modalités de **gouvernance** incompatibles
- 2 • **Des périmètres distincts**
 - **Epl** = acteurs de l'**économie marchande**
 - **ESS** = acteurs de l'**économie solidaire**

EN RÉSUMÉ

Epl et ESS ont des **statuts différents...**

MAIS

...la nature hybride (publique-privée) des Epl est **au croisement des problématiques et intérêts défendus et promus** par l'ESS

Les coopérations possibles entre les Epl et le monde de l'ESS



Constat : deux mondes qui s'ignorent ou se connaissent peu

3 niveaux de coopération possibles pour faire dialoguer ces deux univers :

Niveau peu contraignant

- ✓ Accord cadre de coopération
- ✓ Echange de bonnes pratiques
- ✓ Charte de valeurs ESS/Epl

+ Autres moyens
(label Epl/ESS)

Niveau moyennement contraignant

- ✓ Conventions de partenariat avec mise en commun de moyens financiers (Epl) et humains (ESS)
- ✓ Développement de projets communs
- ✓ Marchés publics réservés (services sociaux et autres services spécifiques)
- ✓ Apports en nature

Niveau très contraignant

- ✓ Montages juridiques *ad hoc* (p.e. filiales communes)
- ✓ Entrée au capital des SCIC

Quels secteurs d'activité des Epl semblent les plus concernés par l'ESS ?

Secteurs concernés	Types de projets
Aménagement - immobilier	Aménagement de zones industrielles et artisanales Equiperment du territoire Revitalisation des cœurs de ville Logement social Partage de locaux Mise à disposition de terrains Tiers lieux Emploi de personnes en réinsertion dans les projets d'aménagement
Développement économique	Financement projets ESS Aide à la création, mise en place de plates-formes collaboratives Conseil et animation auprès des acteurs de l'ESS.
Réseaux	Déchèteries Alimentation en circuits courts
Services à la personne	Accueil personnes âgées Accueil petite enfance Aide à la personne Logement et structures d'aménagement adaptées au vieillissement et/ou au handicap
Tourisme, culture, loisirs	Eco-tourisme Projets culturels

Liste non limitative : tous les secteurs sont concernés + potentialité des projets transverses (insertion et réinsertion)

Typologie des interactions Epl/ESS et exemples

Niveau	Description	Exemples
0	Collaboration avortée	SEM Côte d'Or Energies: tentative avortée de faire entrer une structure ESS au capital de la Sem
1	Heures d'insertion par l'activité économique	A définir
2	Collaborations marchandes / prestations de services	
2a	Partage foncier et d'immobilier ou MâD de locaux	Terrinov gère la ZAC Ferney-Genève Innovation et a réservé un lot pour la coopérative d'habitants DevCoop, dans le cadre d'un projet d'agglomération franco valdo genevois et inspiré par le modèle des coopératives d'habitants suisses SPL Deux rives: acquisition du site de l'ancienne Coop Alsace pour y installer un lieu au service de l'innovation sociale, l'emploi et l'entrepreneuriat
2b	Sem prestataire	SEM Territoria: Sem titulaire d'un mandat de maîtrise d'ouvrage pour ISA Groupe (Groupement économique solidaire agissant dans le secteur du travail temporaire, des entreprises et chantiers d'insertion) dans le cadre d'un projet de légumerie visant à valoriser des personnes en situation d'exclusion
2b	Sem gestionnaire	Citedia Metropole: gestionnaire du réseau coopératif d'autopartage Citiz
2c	ESS prestataire / gestionnaire	Samoa: suite à un AAP, a désigné la SCIC Commun Iles gestionnaire d'un site d'urbanisme transitoire (restaurant/bar/brocante/friperie...) la Wattignies, bazar urbain social et solidaire, avec un lieu de convivialité ouvert aux habitants et associations, un espace d'expérimentation culturelle et sociale, une galerie marchande ESS

Typologie des interactions Epl/ESS et exemples

Niveau	Description	Exemples
3	Convention de partenariat	
3a	Co-construction Epl/ESS	Euralille: Maison Stéphane Hessel: co-création d'un lieu totem pour l'ESS au cœur d'un quartier réhabilité: intermédiation par la Spl avec les MO et les acteurs
3b	Mécénat de compétences	-
3c	Mise à disposition gracieuse de moyens	SEGAPAL: en charge du Grand Parc Miribel Jonage à Vaulx-en-Velin, met à disposition des jardins pédagogiques au projet de l'association « A Conte Goûte » pour des ateliers de sensibilisation à l'alimentation auprès de jeunes issus de QPV
4	Création de structure	
4a	Création d'une structure de projet sans capital	Lyon Confluences: création du Consortium Eurêka Club, avec Lyon Confluence, le TUBA (tiers lieux lyonnais smart city), visant à intégrer les citoyens dans la construction du quartier de la Confluence et l'identification de projets citoyens sur l'économie circulaire et le bien-être en ville
4b	Liens capitalistiques	-
4b1	ESS actionnaire	Sem EnR Citoyenne: association Epl/ESS dans la gouvernance (coopératives de citoyens et associations actionnaires à 10% de la Sem, Jurascic actionnaire à 8% en plus)
4b2	Cofinancement	Sem EnR Citoyenne: cofinancement du rachat en décembre 2018 d'une éolienne du parc de Chamole, au côté de sociétés citoyennes JURASCIC et Ercisol, et d'Energie Partagée. Sem EnR Citoyenne = 45%, JURASCIC = 39%, Commune de Chamole = 6%, Energie partagée investissement = 5%
4b3	SCIC	Sem TEPOS de Haute Lande: sociétaire d'Enercoop Nouvelle Aquitaine et membre du Conseil d'Administration
5	Epl opérateur de l'ESS	
		SPLEA: opère un service d'accueil de petite enfance et de loisirs (enfants, adolescents), proposant des tarifs solidaire



3

Les travaux FedEpl sur la convergence Epl-ESS

Travaux engagés en 2021

Note stratégique

Elaborée par FedEpl
Analyse points de convergence potentiels
Cartographie d'acteurs de l'ESS

Consultation juridique

Elaboré par cabinet spécialisé ESS - Legicoop
Analyse montages juridiques potentiels
Premières conclusions sur convergences

Cartographie Epl engagées ESS

Elaboré par la SCET sur commande Banque des Territoires
Identifie Epl déjà engagées dans l'ESS
Systématisation des montages existants

Contacts noués en 2021

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire



Banque des Territoires



Confédération générale des SCOP



Perspectives 2022

Groupe de travail ESS

Rassembler acteurs de l'ESS et partenaires FedEpl
Travail commun sur les convergences et les potentialité

Structures identifiées

